

Rapport de Ban Ki-moon sur le Bureau des Nations Unies au Burundi

@rib News, 24/01/201324/01/2013Conseil de sÃ©curitÃ©CS/10898 DÃ©partement de lâ€™information â€¢ Service des inform et des accrÃ©ditations â€¢ New York

Conseil de sÃ©curitÃ© 6909e sÃ©ance â€œ matin

LE CHEF DU BUREAU DES NATIONS UNIES AU BURUNDI SOULIGNE LES PROGRÃ©SDU PAYS ENÂ MATIÃˆRE DE CONSOLIDATION DE LA PAIX

Le Burundi souhaite un Â«Â nouveau cadre de coopÃ©ration avec lâ€™ONUÂ », souligne son reprÃ©sentant

Le ReprÃ©sentant spÃ©cial du SecrÃ©taire gÃ©nÃ©ral et Chef du Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB), M.Â Parfait Onanga-Anyanga, a soulignÃ©, ce matin devant le Conseil de sÃ©curitÃ©, les progrÃ©s rÃ©alisÃ©s par le pays en matiÃˆre de consolidation de la paix, dans les domaines du processus dÃ©mocratique, de la sÃ©curitÃ© et de la stabilitÃ©, de la gouvernance et de lâ€™infrastructure institutionnelle, de lâ€™Ã©tat de droit, des droits de lâ€™homme et du dÃ©veloppement Ã©conomique et social.

Â«Â Jamais auparavant, le Burundi nâ€™a connu une pÃ©riode aussi longue et ininterrompue dâ€™expÃ©rience dÃ©mocratique et de stabilitÃ©Â », a dÃ©clarÃ© M.Â Onanga-Anyanga, qui prÃ©sentait le rapport* du SecrÃ©taire gÃ©nÃ©ral sur le BNUB.

De son cÃ´tÃ©, le dÃ©lÃ©guÃ© du Burundi, M. Albert Shingiro, qui a invitÃ© la communautÃ© internationale Â tenir compte de Â«Â avancÃ©es significativesÂ » obtenues dans son pays, a exprimÃ© le souhait de son gouvernement de passer Â un Â«Â nouveau cadre de coopÃ©ration avec lâ€™ONU en procÃ©dant Â la transformation progressive du BNUB en une nouvelle Ã©quipe pays des Nations Unies au BurundiÂ ».

Â«Â Pour mener Â bien cette transformation, une pÃ©riode dâ€™un an est plus que suffisanteÂ », a-t-il dÃ©clarÃ©, en notant que lâ€™Ã©quipe pays Â«Â pourrait continuer Â coopÃ©rer avec le Gouvernement du Burundi dans les secteurs clefs, notamment la gouvernance dÃ©mocratique, la lutte contre la corruption, la rÃ©forme du secteur de la sÃ©curitÃ©, la justice, la promotion et la protection des droits de lâ€™hommeÂ ».

Dans son rapport, M. Ban Ki-moon recommande que le mandat du Bureau soit prorogÃ© dâ€™un an, conformément aux vues exprimÃ©es par le Gouvernement du Burundi dans la note verbale quâ€™il lui a adressÃ©e le 24Â dÃ©cembre 2012.

Dans le courant de lâ€™annÃ©e, le SecrÃ©taire gÃ©nÃ©ral a lâ€™intention de dÃ©ployer sur le terrain une mission en vue de lâ€™action qui sera menÃ©e Â lâ€™avenir par les Nations Unies au Burundi, dont les rÃ©sultats figureront dans son prochain rapport au Conseil.

Lâ€™objectif, prÃ©cise M. Ban dans son rapport, est de Â«Â transformer le BNUB en une Ã©quipe de pays des Nations Unies aussi rapidement que les conditions le permettrontÂ ».Â Il a ainsi chargÃ© son ReprÃ©sentant spÃ©cial de Â«Â continuer Â travailler avec le Gouvernement burundais Â Ã©tablir les critÃ©res attendus par le Conseil et, surtout, par les BurundaisÂ ».

Son ReprÃ©sentant spÃ©cial a expliquÃ© devant le Conseil que le processus dÃ©mocratique burundais se renforÃ§ait, Â«Â mÃªme si lâ€™impact du boycott des Ã©lections de 2010 se fait toujours sentirÂ ».Â Â«Â La majoritÃ© des institutions les plus importantes ont continuÃ© de sâ€™amÃ©liorer et de sâ€™acquitter de leurs responsabilitÃ©s avec une confiance et une efficacitÃ© accruesÂ », a-t-il prÃ©cisÃ©.

M. Onanga-Anyanga a Ã©galement mis lâ€™accent sur le Â«Â niveau remarquable de sÃ©curitÃ© et de stabilitÃ©Â » atteint dans le pays, en grande partie grÃ¢ce au Â«Â succÃ©s de la rÃ©forme de lâ€™armÃ©e burundaiseÂ » et Â«Â une Â«Â professionnalisation croissanteÂ ».

Il nâ€™anmoins constatÃ© que la rÃ©alisation dâ€™un processus de justice transitionnelle rÃ©pondant au double objectif de la rÃ©conciliation et de la justice demeurerait Â«Â une tÃ¢che essentielle mais encore inachevÃ©e des Accords dâ€™ArushaÂ ».Â Le systÃ©me judiciaire reste, lui aussi, confrontÃ© Â des dÃ©fis considÃ©rablesÂ », a-t-il par ailleurs estimÃ©.

Concernant la gouvernance et le renforcement des institutions, les progrÃ©s ont Ã©tÃ© Â«Â considÃ©rablesÂ », et ont permis de mettre en place une Â«Â amÃ©lioration continue des mÃ©canismes de lutte contre la corruption et de renforcement de la responsabilisation des institutionsÂ », a-t-il observÃ©.

Â«Â La situation des droits de lâ€™homme a montrÃ© des signes encourageants dâ€™amÃ©lioration en 2012 par rapport aux annÃ©es prÃ©cÃ©dentesÂ », a en outre soulignÃ© le Chef du BNUB, en Ã©voquant une diminution significative du nombre dâ€™exÃ©cutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, de meurtres pouvant Ãªtre considÃ©rÃ©s comme ayant Ã©tÃ© Ã©galement motivÃ©s et de cas de tortures.

Enfin, en matiÃˆre de dÃ©veloppement Ã©conomique et social, domaine auquel le Gouvernement burundais Â«Â accorde aujourdâ€™hui la plus grande prioritÃ©Â », des Â«Â dÃ©fis majeursÂ » persistent et nÃ©cessitent, selon lui, des Â«Â efforts concertÃ©sÂ » de la part de la communautÃ© internationale.

Ainsi, le reprÃ©sentant de la Suisse, qui prÃ©side la Formation de la Commission de consolidation de la paix (CCP) sur le Burundi, M.Â Paul Seger, a lancÃ© un appel urgent Â tous les donateurs pour quâ€™ils envisagent sÃ©rieusement dâ€™augmenter leur aide au dÃ©veloppement sous la forme dâ€™un financement budgÃ©taire.

En effet, compte tenu de son environnement Ã©conomique et financier difficile, a prÃ©venu M.Â Seger, le Burundi risque de rencontrer des problÃ©mes considÃ©rables pour couvrir ses dÃ©penses budgÃ©taires, mÃªme les plus essentielles.

Dans son exposÃ©, il a notamment rendu compte de son voyage rÃ©cent Â Bujumbura, du 14 au 16Â janvier dernier, au cours duquel il a rencontrÃ© les principales parties prenantes, et dont lâ€™objectif Ã©tait Â la fois de discuter de la forme que prendrait lâ€™engagement de la formation au Burundi et dâ€™effectuer un suivi de la ConfÃ©rence de GenÃ©ve.

Cette confÃ©rence, qui sâ€™est tenue les 29 et 30 octobre 2012, et dont le but Ã©tait de promouvoir le Cadre stratÃ©gique de lutte contre la pauvretÃ© de deuxiÃ©me gÃ©nÃ©ration du Burundi (CSLP-II), a Ã©tÃ© Â«Â couronnÃ©e de succÃ©sÂ », sâ€™est terminÃ©e. Elle a constituÃ© une Â«Â Ã©tape charniÃˆre vers le renforcement et lâ€™institutionnalisation, sur la base du CSLP-II, du partenariat entre le Gouvernement du Burundi et lâ€™ensemble de ses partenaires internationaux, anciens et nouveauxÂ ».

Selon M. Seger, la Formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix doit continuer Â Â«Â concentrer ses efforts sur les dimensions de coopÃ©ration prÃ©cÃ©dentes, Â savoir: le traitement du passÃ© (rÃ©conciliation nationale et justice

traditionnelle), l'élargissement de l'espace politique et de la culture démocratique (dialogue politique, retour des opposants en exil, Élections 2015), l'État de droit (droits de l'homme et réforme de la justice) et la bonne gouvernance (lutte contre la corruption et promotion de la transparence)».

La Commission de consolidation de la paix peut, dans l'ensemble de ces quatre domaines, où des progrès sont indispensables», proposer une «importante plateforme de dialogue et d'échanges» de manière à soutenir les efforts d'autres acteurs tels que le BNUB ou le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

M. Seger a estimé que l'année 2013 serait «décisive pour la consolidation de la paix en vue des Élections de 2015». «Un climat inclusif et ouvert sera crucial pour le retour vers une vraie démocratie multipartite», a-t-il dit.

Le Président du Burundi a, quant à lui, assuré que son pays avait «enregistré des progrès significatifs dans le renforcement de la démocratie et le règlement des différends politiques à travers le dialogue inclusif».

Il a en particulier cité l'organisation des Élections «justes, libres et démocratiques» en 2010, la promulgation d'une loi régissant l'opposition et la nomination, «sur une base consensuelle», des membres de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) en vue du scrutin de 2015.

Dans le domaine de la sécurité et de la stabilité, le Gouvernement du Burundi, a poursuivi M. Shingiro, a «continué à travailler pour ses Forces de défense et de sécurité plus professionnelles». Le représentant burundais a également souligné des mesures prises pour renforcer la bonne gouvernance et les institutions nationales, la lutte contre la corruption, l'État de droit, le respect des droits de l'homme, l'intégration régionale et le développement économique et social. Enfin, le représentant a assuré que son gouvernement souhaitait un «engagement plus souple» de la part de la Commission de consolidation de la paix, en tenant compte du contexte du CSLP-II et de l'évolution de la situation au Burundi.

* S/2013/36

* À *** À * À l'intention des organes d'information à Document non officiel Lire l'intégralité du Rapport